

Société (suite et fin):

**Deux
prétendants,
une grossesse** P 5

**Salon Internationale
de l'Agroalimentaire
de Lomé
Du beau
monde dans
les stands** P 3

**Suite de l'Affaire AGBA Bertin
Le témoin clef Pascal
Bodjona devrait être
prochainement entendu
par la chambre
d'accusation** P 6



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 085 vendredi 17 août 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Le Chef de l'Etat est au dessus de la mêlée

Le Président de la République ne se mêle pas des démêlés judiciaires des uns et des autres, fussent-ils ses amis, ses anciens amis ou même ses parents. Il peut en privé, être surpris, s'émouvoir et même être peiné, comme tout être humain des épreuves que rencontrent ses semblables -amis ou pas- dans cette grande aventure qu'est la vie. Mais quand dame justice se dresse sur son céans, notre loi fondamentale enfourche le cheval de la séparation des pouvoirs et lui impose de se tenir à distance. C'est grâce à cette hygiène républicaine, que le Chef de l'Etat n'est pas et ne saurait être comptable de la maladresse des tous les juges d'instruction de la terre de nos aïeux qui s'emmêlent parfois les pinceaux, au grand désarroi des dieux protecteurs de la présomption d'innocence.

Les erreurs d'appréciation, le manque de tact et même les lapsi les plus calamiteux sont malheureusement de l'ordre du possible même dans les palais de justice. Les voies de recours sont d'ailleurs faites pour y remédier. Mais l'on sait désormais que de telles erreurs peuvent embraser la presse, c'est-à-dire le quatrième pouvoir et donc la République.

Mais pourquoi diable faut-il que les regards se tournent vers le Palais de la Marina, chaque fois que la tension monte au Palais de justice de Lomé ?

On veut une justice indépendante, on chante à tue-tête un hymne à la lutte contre l'impunité, on inscrit sur les frontons de nos maisons "nul n'est au-dessus de la loi" mais on s'étonne que des citoyens, certes de haut rang, soient appelés à rendre compte à la justice dans des affaires de droit commun. Nous sommes engagés dans une longue et douloureuse mutation politique et sociologique et s'il plaît à Dieu un jour viendra où témoigner devant le juge quel que soit le titre dont on est paré se fera comme un geste normal à l'abri des soupçons de conspiration.

En tout état de cause, si la sérénité reprend tous ses droits, si le secret de l'instruction est préservé, les partisans d'une justice impartiale n'ont aucune raison de désespérerCar il n'est pas exclu au-delà de l'agitation ambiante, que la Justice in fine rende aux innocents leur innocence, si tant est qu'ils soient innocents. Et ce jour-là, les premières clameurs de joie viendront du Palais de la Marina. ■ La Rédaction



**Grande croisade contre la corruption au Togo
Soupçons de malversations dans la filière
cotonnière, plus de 100 millions engloutis
dans une gestion opaque
Les agents indéclicats de l'Aéroport
International Gnassingbé Eyadéma dans
l'œil du cyclone**

P 3

**Finale concours Cool
Catché m'fri
Les Toofan P 7
mobilisent environ
25 mille personnes
au stade de Kégue**

**Les Sit in du CST à Deckon sont peu indiqués
Le gouvernement préoccupé
par la paralysie des activités
au grand carrefour** P 2

Civisme

Sauvons la planète par la réduction de la fumée P 2

Les Sit in du CST à Deckon sont peu indiqués Le gouvernement préoccupé par la paralysie des activités au grand carrefour

Le Collectif "Sauvons le Togo" compte occuper le grand carrefour Deckon les 21, 22, 23 août prochains malgré les préoccupations exprimées par le gouvernement par rapport à cet endroit réputé pour ses activités commerciales. Le mardi dernier, un trio ministériel composé de Gilbert Bawara Ministre de l'administration territoriale de Yark Damehane de la sécurité et de Doris Wilson des Droits de l'Homme a rencontré une délégation du CST conduite par son coordonnateur Me Ajavon Zeus. Il s'agissait au prime à bord d'une rencontre de prise de contact avec le nouveau patron de l'administration territoriale les sujets d'actualité ont été abordés notamment la marche que projette le CST la semaine prochaine. Si les deux parties se sont entendues sur la tenue effective de la marche et son itinéraire, son point de chute notamment le grand carrefour Deckon pose problème à l'autorité qui craint une paralysie des activités commerciales et la circulation dans la mesure où la manifestation se tient durant trois jours ouvrables. La marche n'est pas interdite comme l'ont laissé croire certaines sources proches du CST. Par ailleurs, le gouvernement



Magasins fermés lors de la manif du 12 juin

interdit aux manifestants d'occuper le carrefour Deckon. Cette décision conforme à la loi adoptée en 2011 s'explique par des préoccupations d'ordre sécuritaire. La situation du carrefour Deckon selon l'autorité pose des difficultés en matière du maintien d'ordre.

La constitution de la 4ème république fait également obligation à l'Etat de garantir la sécurité de tous les citoyens. C'est à ce niveau qu'il faut alors comprendre les préoccupations de l'autorité par rapport au choix de Deckon pour un sit in pendant trois jours ouvrables. Pour qui connaît les manifestations du CST, redouter des

débordements ne serait pas une exagération. On se souvient encore des manifs du mois de juin qui ont occasionné de nombreux dégâts matériels évalués à des centaines de millions sans oublier les blessés aussi bien dans les rangs des manifestants que forces de sécurité venues encadrer la marche.

Au cours d'une conférence de presse hier le CST a réitéré sa volonté de tenir son meeting à Deckon malgré l'interdiction. Le gouvernement lui se dit ouvert à toute discussion pour le choix d'un autre site devant accueillir les manifestants du CST pour des sit in pendant trois jours.

En attendant que le bon sens regagne les organisateurs, il faut retenir que si la liberté de manifester est reconnue, elle ne doit pas faire entorse à la libre circulation des personnes et des biens. Même dans les plus grandes démocraties au monde les manifestations sont interdites dans certains endroits réputés très sensibles. C'est ainsi qu'en France, il n'est pas possible par exemple d'envisager une manifestation de protestation sur l'avenue des champs Elysées. ■

Fab

Civisme Sauvons la planète par la réduction de la fumée

Les changements climatiques et le réchauffement de la planète poussent plus d'un à s'interroger actuellement sur ses causes majeures. L'une d'entre elles est considérée comme un casse-tête chinois car les efforts jugés utiles pour le circonscrire sont vains. Il s'agit de la pollution environnementale des fumées.

Ainsi, que ce soit par des ordures brûlées, des incendies, des engins automobiles, la fumée générée pollue notre environnement en la salissant. Pire encore, elle détruit la couche d'ozone, couche protectrice de la planète contre la canicule solaire. Les conséquences comme l'on peut deviner sont toujours dramatiques : notre planète qui perd sa beauté naturelle, une atmosphère irrespirable et lourde avec son flot de maladies, la sécheresse accrue et le dépérissement du cycle pluvial, etc.... Outre cela, nous ne devons pas perdre de vue les prédictions de certains scientifiques sur des changements majeurs à venir et dont nous sommes témoins des signes précurseurs annoncés.

Prendre ses précautions, poser un simple geste pour sauver la planète, recycler ses autos, biens épurés ses déchets, bref s'abstenir le plus possible de polluer l'environnement par la fumée et autres formes que ce soit, c'est faire preuve de civisme et de responsabilité. ■

Démocrate K.

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIALE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: «Interdiction du sit-in du CST à Déckon. L'autorité a-t-elle des raisons de s'inquiéter?»

Gilles OBLASSE, Journaliste Le Dauphin



Pour moi il n'y a pas de raison pour le gouvernement de s'inquiéter. Nous sommes dans un pays de droit et chacun doit prendre ses responsabilités. Les autorités togolaises ne doivent pas s'affoler face à l'appel du Collectif "Sauvons le Togo" dans la mesure où cette marche serait encadrée. Nous avons une loi qui régit les manifestations sur les voies

publiques et Deckon est un lieu public. Comme tel, tout citoyen togolais a la possibilité d'organiser des manifestations et de jouir de ses libertés reconnues par la constitution. Donc le CST peut tenir son sit-in les 21, 22 et 23 août prochain sans qu'il y est un problème si tant est que l'autorité veut bien encadrer cette marche. ■

Pacôme DOSSEH, Journaliste Free lance



Vu les suites du sit-in du Collectif Sauvons le Togo les 12, 13 et 14 juin derniers et son lot de violences, il est tout à fait naturel que le gouvernement ait la chair de poule. C'est vrai que beaucoup de choses se sont passées lors du dernier sit-in que le CST a tenu à la place Deckon. On a noté des violences entre manifestants et forces de l'ordre, des casses et d'autres dégradations des biens publics qu'on attribue à tort ou à raison aux manifestants du CST.

Les conséquences de ce sit-in peuvent inquiéter le gouvernement. Néanmoins, le Togo est un Etat de droit doté d'une constitution et d'autres textes qui reconnaissent aux citoyens le droit de manifester. De ce point de vue, il y a lieu de garantir la couverture sécuritaire aux manifestations publiques qu'elles soient organisées par le CST ou non. La loi est générale et impersonnelle. ■

Lolonu KOFFI, DP Le Potentiel



Après les récentes réactions et communiqués du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités, on comprend que le régime de Faure Gnassingbé oublie les principes d'un Etat de droit et confirme son caractère policier. En 2012, il est impensable que le gouvernement qui s'est donné la peine d'élaborer une loi sur les manifestations publiques puisse sortir un simple communiqué pour interdire une manifestation citoyenne. Si le gouvernement s'affole déjà par rapport au sit-in des 21,

22 et 23 août prochain, il confirme qu'il a quelque chose à avoir dans les violences qui se sont produites les 12, 13 et 14 juin dernier. La constitution togolaise reconnaît au citoyen le droit de manifester et exige de l'Etat d'assurer la sécurité de ces manifestations. Le pouvoir RPT-UNIR n'a aucune raison de s'inquiéter par rapport au sit-in des 21, 22 et 23 août prochain. Tout ce que le gouvernement a à faire, c'est d'encadrer la marche et le sit-in pour éviter les infiltrations. ■

Grande croisade contre la corruption au Togo

Soupçons de malversations dans la filière cotonnière, plus de 100 millions engloutis dans une gestion opaque

Les agents indéliçats de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma dans l'œil du cyclone

Conformément aux orientations de la feuille de route définie par le Président de la République et dans le souci de traduire dans les faits, la déclaration de politique générale présentée devant l'Assemblée nationale, le Gouvernement a décidé de prendre des mesures énergiques pour intensifier la lutte contre la corruption au Togo dans tous les secteurs.

L'objectif du Gouvernement est d'enrayer ce fléau qui porte atteinte à la crédibilité de nos institutions et ruine nos potentialités économiques. Pour atteindre cet objectif le Gouvernement a résolu de traquer les pratiques véreuses et de les sanctionner immédiatement dans tous les services où elles sont détectées, en particulier dans les administrations publiques.

Dans le cadre de cette lutte sans merci contre la corruption, des soupçons graves de malversation au sein de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton basée à Atakpamé ont été portés à la connaissance des autorités compétentes. Des faits de corruption et des pratiques véreuses particulièrement graves ont également été établis au sein des services de douanes, de gendarmerie et de police de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma. Dans les deux cas de figure des mesures appropriées ont été prises immédiatement.

Cas de la fédération nationale des groupements de producteurs de coton

Un contrôle de l'inspection générale des



Nyemb Pololi, Cameroun, 2001, repris pour la campagne d'affichage de transparency Cameroun

finances effectué du 4 au 13 juillet 2012 au siège de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton a révélé plusieurs irrégularités, notamment:

- Des détournements de fonds estimés à plus de 100 millions
- L'octroi de crédit en intrants agricole, sans contrat ni échéancier et garantie
- Le maintien en fonction du Conseil d'administration alors que son mandat a expiré depuis octobre 2011.

En dépit des dénégations des personnes suspectées, l'Inspection générale des finances a porté plainte pour détournement de fonds au préjudice de l'Etat togolais et des groupements de

producteurs concernés. La procédure judiciaire engagée suit son cours.

Cas de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma

Suite à de nombreuses plaintes portées par des étrangers de passage à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma pour actes de corruption et racket, des investigations ont été menées et ont permis, grâce notamment à des caméras cachées, d'identifier au total dix-huit (18) policiers et vingt un (21) gendarmes en flagrant délit.

Les modes opératoires communément utilisés se présentent comme suit:

- au poste d'inspection filtrage, longue fouille manuelle des bagages après le

contrôle radioscopique accompagnée d'offre de dispense moyennant rémunération

-au contrôle d'accès aux zones de sécurité, dispense des formalités d'usage à certains voyageurs moyennant rémunération

-au poste d'inspection filtrage tri-bagage, fouille tardive des bagages de soute et rackets infligés à certains passagers qui se résignent à payer pour ne pas rater leur vols.

Par ailleurs l'abandon de poste pour porter assistance à des passagers étrangers moyennant rémunération, est une pratique courante.

Les agents fautifs identifiés ont été sanctionnés comme suit:

-Dans l'immédiat, sanctions statutaires et disciplinaires assorties de renvoi dans les corps d'origine pour 18 policiers et 21 gendarmes

-60 jours d'arrêt de rigueur et conseil de discipline pour les agents pris en flagrant délit de racket

Comme on peut le constater, le Gouvernement entend désormais prendre toutes les mesures qui s'imposent pour débusquer et sanctionner les actes de corruption à tous les niveaux, afin de protéger les citoyens face aux divers abus dans les administrations publiques et privées et à consolider les bases d'une relance économique saine et durable fondée sur la bonne gouvernance.■

Source, communication du Conseil des ministres du 16 août 2012

Salon Internationale de l'Agroalimentaire de Lomé

Du beau monde dans les stands

La population mondiale est sans cesse en augmentation croissante. Ceci amène l'ensemble des acteurs du secteur agro alimentaire à envisager les voies et moyens pour dynamiser davantage le secteur en mettant en place de nouvelles stratégies pour booster la production. C'est dans cette perspective que se situe le salon international de l'agroalimentaire de Lomé (SIALO). Le SIALO est un cadre d'échange de vulgarisation et de formation des acteurs du secteur agroalimentaire à savoir les producteurs, les instituts de

formations, sociétés de transformation, d'équipement et investisseurs financiers entre autre.

Pour cette première édition du SIALO, on a une soixantaine de stands avec des exposants venant de plusieurs pays à savoir : le Benin, le Ghana, le Niger, le Burkina- Faso et bien évidemment notre pays le Togo. Cette foire agroalimentaire à pour cadre le Centre des expositions et Foires du Togo (CETEF) communément appelé Togo 2000. Durant les cinq jours que va durer cette foire, Les visiteurs auront l'opportunité de découvrir et

s'offrir divers produits exposés. Entre autre des farines améliorées, des machines servant dans le domaine agroalimentaire comme des moulins, des séchoirs ; la dégustation des produits comme les champions, des huiles naturelles, une société spécialisée dans les emballages innovants. A part les expositions et ventes, il y aura des conférences sur des thèmes d'actualité dans le domaine agricole ; des animations culturelles. L'accès à la foire est gratuit. Rappelons que pour cette ouverture officielle de la foire on pouvait noter la présence de quelques éminentes



Visite des stands

personnalités comme le ministre de l'Agriculture de l'élevage et la pêche ainsi que l'ambassadeur de la république d'Allemagne.■

Wilfried Ted

Après ses mobilisations ratées dans les villes de l'intérieur, le CST jette son dévolu sur la capitale Lomé

Depuis quelques jours, du retour des meetings infructueux et assez mal organisés dans quelques villes de l'intérieur du pays, le Collectif « Sauvons le Togo » est à pied d'œuvre pour la mobilisation en vue de faire des manifestations des 21,22 et 23 Août prochain « une véritable démonstration de force ». Il s'agit pour les partis membres du CST comme l'ANC, de mobiliser selon Jean Pierre Fabre, un million de personnes dans les rues de Dékon et de Lomé. Pour les organisateurs du CST l'objectif principal est de doubler le nombre de 500 000 manifestants, un nombre contesté par plusieurs observateurs mais annoncés lors des premières manifestations des 12, 13 et 14 Juin 2012. « Avec un million de togolais

dans les rues, Faure Gnassingbé sera contraint à quitter le pouvoir » indique-t-on clairement dans les rangs du Collectif « Sauvons le Togo ». Cette puérile vision et ces fallacieux arguments que les plus hauts responsables de ce collectif tiennent devant les populations de certains quartiers de Lomé et de certaines autres villes avoisinantes afin qu'elles descendent à Deckon pour que soit atteint le cap du million escompté, dénotent une fois encore de l'irréalisme qui caractérise la conduite politique de cet attelage hétéroclite qu'est le CST.

On comprend finalement qu'au CST, on a tendance à croire que le pouvoir est plus à Deckon que dans les urnes. Malgré l'inefficacité des

marches et autres manifestations similaires organisées depuis deux ans, on veut se convaincre dans ce collectif que la mobilisation de mi-juin a ébranlé le pouvoir et qu'une autre manifestation de cette envergure ouvrira la voie à la transition de 12 mois que leurs leaders se proposent de diriger. Oubliant que le cas sénégalais et le printemps arabe ne sont pas transposables dans un pays comme le Togo, pays dans lequel les conditions d'une insurrection loin d'être réunies, est plutôt félicité et encouragé par tous les partenaires internationaux pour les efforts démocratiques et les prouesses économiques réalisées. Tout n'est pas parfait, mais la nouvelle lancée est spectaculaire.

L'opinion s'édifie également avec



cette idée que les manifestations du CST, au lieu de déboucher sur l'ouverture d'un dialogue en vue de l'amélioration du cadre électoral, se résument à rechercher la légitimité à travers la mobilisation d'un million de personnes dans la rue. Equation à priori difficile mais qui sera sans doute vite résolue avec les alchimistes et autres évaluateurs assermentés de ce collectif qui ont récemment fait leur preuve dans le gonflement des chiffres des manifestants

mobilisés.

Alors qu'une alliance électorale s'est constituée à travers la coalition « Arc-en-Ciel » dans l'optique d'une mutualisation des forces et moyens dans la conquête du pouvoir à travers les urnes, le Collectif « Sauvons le Togo » participe aux législatives de Deckon, avec comme objectif recueillir un million de manifestants.■

Schmidt EZA

Projet Santé-BIDC La cellule d'exécution fait le point, la situation est loin d'être alarmante

La polémique autour de l'exécution du projet santé BIDC s'est encore amplifiée à travers la presse ces derniers jours. Afin de permettre aux journalistes d'être éclairés sur ce projet, la cellule de gestion du projet dirigée par le professeur Badjona Songne a rencontré la presse le 9 août dernier au CHU Sylvanus Olympio

En effet le projet Santé-BIDC est intitulé Projet d'Équipement des Structures Sanitaires au Togo. Il est financé par la BIDC à hauteur de dix milliards cinq cents millions de francs Cfa (10 500 000 000). La signature de l'accord de financement s'est faite le 31 juillet 2007 et le 3 octobre de la même année, la cellule d'exécution a été créée. Le 27 juillet 2009 le projet Santé-BIDC entre dans sa phase d'exécution. Selon le comité dirigé par le Professeur Badjona Songne ce projet a permis de renforcer le plateau technique d'une quinzaine d'hôpitaux du Togo dont les trois CHU : Sylvanus Olympio, Campus et Kara. Selon cette même source un pavillon polyvalent a été construit au CHU Sylvanus Olympio, les centres hospitaliers d'Atakpamé et de Tchamba ont bénéficié d'une radiologie, celui de Sotouboua d'un laboratoire moderne et Blitta d'un forage. Parmi les matériels fournis on peut citer des scanners, des radios numérisées, des celluloscopes et des fibroscopes entre autres. Ce projet a aussi permis de former des personnes pour l'usage et la maintenance de ce matériel acquis auprès de sociétés indiennes mais de marque européenne. Toutefois ce matériel a permis d'améliorer la qualité des soins dans les structures. La cellule a d'ailleurs assuré que si certaines difficultés sont rencontrées,



Professeur SONGNE

des dispositions sont déjà prises pour y remédier. En plus de cela, la cellule a affirmé que ce n'est qu'une réception provisoire. « Nous sommes à la phase de réception provisoire. Donc deux sociétés ont déjà eu leur réception provisoire et nous sommes en train de nous préparer pour ces sociétés à la réception définitive et ce sera régler dans quelques mois. Reste la société qui a fourni du matériel qui pose un peu quelques problèmes. Et les techniciens sont là pour faire l'expertise de la situation où certains seront remplacés ou réparés. A la suite de ça nous allons prononcer la réception provisoire et attendre un an pour clôturer en ce qui concerne cette société », disait le Professeur Badjona Songne, Coordonnateur du Projet Santé-BIDC. Il faut dire qu'à ce jour quatre-vingt quinze pour cent (95%) du montant total du projet ont été utilisés. Cette conférence de presse a été suivie d'une visite des journalistes du matériel fourni et en service. La cellule a par ailleurs promis communiquer plus sur ce projet.■

Magloire A.

L'UJIT préoccupée par l'amélioration du contenu des productions médiatiques



De gauche à droite, le Préfet de Kloti, Vice Président de la HAAC et le SG UJIT

Une trentaine de journalistes de la presse écrite et de l'audiovisuel se sont retrouvés à Kpalimé en milieu de semaine dernière pour échanger sur l'amélioration des contenus des productions dans les différents médias. L'initiative est à mettre à l'actif de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo UJIT avec la collaboration de son partenaire de toujours la Fondation Friedrich Ebert.

Pendant les 48 heures qu'a duré le séminaire de Kpalimé, plusieurs communications se sont succédées permettant aux participants de relever par eux-mêmes les insuffisances des productions médiatiques, liées dans la plupart des cas à la méconnaissance des règles qui régissent le métier de journalisme et surtout le manque de moyens mis à la disposition de tous ceux qui contribuent à la

diffusion de l'information. La responsabilité sociale du journaliste dans l'exercice de sa profession, l'approche originale d'un sujet d'information ont été également touchées du doigt. On n'oubliera pas l'éternel question sur les contenus des productions médiatiques et vie privée du citoyen. La problématique de la vie privée des hommes publics a ressurgi, donnant lieu à des échanges parfois houleux mais très conviviaux.

Du côté de l'UJIT organisatrice de l'atelier, on se réjouit de la tenue de cet atelier qui a permis d'attirer l'attention des professionnels des médias sur certaines failles constatées dans le contenu des productions médiatiques. Tous les participants sont repartis satisfaits des enseignements reçus reste à traduire dans la pratique ces connaissances, et c'est un autre combat...■

Augustine K.

Société (suite et fin): Deux prétendants, une grossesse

RECAPITULATIF

Habib, riche héritier et jeune commerçant au Grand Marché de Lomé et Etienne, jeune homme discret et de bonne famille (son père étant un ancien ministre) se disputent depuis quelques longs mois déjà, Josepha, une fille d'exception à la séduction forcément inexplicable. Etant d'une beauté pas tout à fait extraordinaire, elle a un physique qui ne trompe pas et ne passe jamais inaperçu. Mais au-delà, elle a, sans doute, des qualités qui la rendent inoubliables. Grande de taille, avec un teint uniforme et basané, elle s'habille généralement sombre, à la limite sexy et a la réputation d'une femme chaude dans le lit. Ces deux fils à parents qui ne sont ni des saints ni des naïfs, encore moins des idiots, forment avec Josepha un trio que l'histoire explique par le fait que précédemment sur le terrain et unique soupirant de Josepha, Habib a été éjecté pour avoir accepté célébrer des fiançailles avec une certaine Rishala que sa maman lui aurait donné de force et ce en conformité avec la religion musulmane. Déçue et désorientée, la belle Josepha se serait mise avec Etienne qui lui faisait une cour ardue sans succès jusque là. Pour Etienne, c'était un rêve qui se concrétisait, c'était aussi un défi à relever face à un concurrent qui revient en force et qui ne savait s'exprimer que par l'argent. Si Habib est de retour c'est bien parce que quelque part Josepha ne l'a pas totalement oublié malgré le fait qu'elle déserte régulièrement la maison pour se retrouver avec Etienne, mais c'est surtout parce qu'il est soutenu par la maman de Josepha qui croit toujours en l'amour qu'il porte à sa fille et qui n'est pas insensible à tout le confort que le premier prétendant pourra offrir à sa petite Josepha. De son côté Etienne, bénéficie de la bienveillante complicité des jeunes frères de Josepha qui lui vouent d'ailleurs une admiration sans faille. La situation en était là quand vint une grossesse de plus de trois mois qui n'a commencé à montrer Les premiers signes de son existence qu'à partir du mois de

juillet. Etienne fut le premier à le remarquer lorsque Josepha le rassura qu'il lui arrivait régulièrement ce genre de désagrément que les filles appellent les retards. Quant à Habib c'est par le biais d'un des marabouts qu'il consulte régulièrement, qu'il apprendra ce qu'il appelle une bonne nouvelle et qui devait selon les prévisions du devin pouvoir l'aider à convaincre sa maman d'abandonner son projet de mariage forcé pour qu'il épouse enfin Josepha car il croyait avec le soutien de la mère de Josepha, qu'il arriverait reconquérir totalement celle qui lui est destinée.

Quand Habib débarque ce samedi soir à la maison et qu'il ne retrouve pas Josepha chez elle, contrairement à son habitude, il ne se retire pas et ne charge aucune commission, il attend. Cette attitude surprit un peu la maman de Josepha qui lui demanda de s'asseoir à côté d'elle, ce qu'il ne faisait plus depuis ses problèmes avec sa fille. Avec celle qu'il considérait depuis comme sa belle mère, il avait envie d'ouvrir le débat sur les conditions et autres dispositions qu'il devait prendre pour les formalités de mariage. Il avait envie de dire à sa belle mère qu'il avait réussi à mettre enceinte sa fille et que ses problèmes devraient sans doute s'arrêter là. Mais son enthousiasme n'est pas totalement débarrassé de doute, il pense à son rival, ce vaurien de fils de ministre, qui croit qu'il suffit de porter un nom pour venir challenger les autres. Tout en pensant, il se dit que c'est plutôt sa maman qui a permis à Etienne, un nom qu'il ne prononçait jamais, de venir se mêler à ce qui était déjà bien parti pour être un couple heureux. Les rares fois qu'il touchait Josepha, il éprouvait un indescriptible bonheur, un sentiment d'amour et de bien être qu'il n'a jamais éprouvé auparavant et qu'il aurait beaucoup de mal à retrouver ailleurs. C'est d'ailleurs pour cela qu'il s'était longtemps cramponné à cette relation à

trois, malgré les récriminations de ses parents et amis qui ne comprenaient pas son attachement à une fille qui ne se cachait pas pour sortir avec un autre. Généralement Habib rétorquait qu'il avait fait du mal à cette fille et qu'il voulait se rattraper d'une manière ou d'une autre. Il disait à qui voulait le croire qu'il l'épouserait, rien que pour lui offrir une vie dorée et se faire pardonner, lui faire oublier l'épisode Rishala. Habib était perdu dans ses pensées quand, Josepha ouvrit le portail. Elle fut surprise de voir Habib assis auprès de sa maman. Elle les croyait en discussion et se dit qu'il y a longtemps qu'elle ne les avait pas vus ainsi. Arrivée à leur niveau, elle embrassa sa maman, posa la main sur l'épaule d'Habib. Aussitôt celui-ci se leva, prit dans ses mains celles de Josepha. Avec la chaleur qu'elles dégageaient, il se dit que Josepha était réellement enceinte, de toute façon, il lui arrivait peu de douter des prédictions de son marabout. Il sourit à Josepha avec tendresse avant de lui chuchoter qu'elle était belle et que s'il attendait c'est pour lui dire quelque chose de très important. Il voulait repartir avec elle chez lui dans la villa de leur cachette, loin des regards hostiles de sa maman. Mais Josepha n'était pas chaude. Il lui demanda alors de le retrouver dans la voiture dehors. Dans le coffre de sa Jeep de série limitée, il sortit un joli coffret qui contenait une bague. Il la plaça au doigt de Josepha en lui disant : « Nos problèmes sont réglés, je n'épouserai jamais cette Rishala. C'est décidé, je me marie avec la mère de mon enfant et ce soir même si tu es d'accord, j'annonce la nouvelle à ta maman et aussitôt à la mienne. » Josepha ne comprenait rien, elle ne savait pas comment Habib a été mis au courant de son état. Elle pensa à sa maman qui en femme expérimentée pouvait se rendre compte de sa grossesse, mais se dit que celle-ci ne pouvait le faire si toutes les deux n'en parlaient pas avant. Face au bonheur d'Habib, elle pensa à la tristesse



d'Etienne qu'elle venait de quitter et qui avait également le même projet, sauf qu'il était en retard pour la bague. Josepha regardait Habib, sans rien dire. A lui, elle n'avait pas le courage de dire qu'elle n'est pas certaine de porter son enfant et qu'il fallait qu'elle réfléchisse à la conduite à tenir. Josepha se sentait coincée et regrettait pour la première fois le fait qu'elle ait évolué sur deux fronts. Quand Habib l'attire enfin vers lui pour l'embrasser, elle ne résiste pas. Elle l'embrasse, les idées ailleurs, totalement perdue par rapport à son avenir avec lui, sa maman et cette Rishala qui ne s'en irait sans doute pas aussi facilement. Au même moment, elle repensait à Etienne. Comment lui dire qu'il l'avait beaucoup aidée mais qu'elle n'avait pas réussi à oublier totalement Habib. Connaissant Habib et les pratiques mystiques qui dirigeaient ses actions, elle imagine un peu comment tout cela a été possible. Il lui avait dit le soir même de cette grossesse qu'il allait la reconquérir avant la fin de ces vacances. Elle espère face à sa maman, la redoutable Hadja, ils réussiront ensemble à franchir la prochaine étape, celle du mariage.■

Le Briscard

Show biz

Entre Mirlinda et ses fans, c'est désormais «l'amour parfait»

On n'aurait pu la comparer il y a quelques années à Angèle Assélé du Gabon, ou encore à Monique Seka de la Côte d'Ivoire en tout cas, Mirlinda puisqu'il s'agit d'elle est présentée comme la reine de l'Afro Zouk version togolaise. Son troisième bébé musical baptisé « l'amour parfait » est disponible depuis le 4 août dernier date à laquelle il a été présenté à la presse et aux milliers auditeurs de la 92.3 zéphyr. C'est un chef d'œuvre musical de 11 titres chantés aussi bien en français qu'en Mina, abordant plusieurs thématiques notamment la préoccupation des mortels, l'amour, l'image de la femme, et sans oublier son traditionnel coup de gueule en direction de la gente masculine. Des titres comme Ah les hommes, l'amour parfait, femme leader ou encore Ho nami chanté avec Charl'ozzo sont déjà connus des

mélomanes. Le reste est à découvrir sur l'album vendu au prix modique de 2000fcfa chez les disquaires.

Née au Gabon, Mirlinda de son vrai non Kuakuvi Ahlonkoba Djiedjom, a foulé le sol musical togolais en décembre 2006 avec un premier album composé de 12 titres intitulé « Denygban » elle signe sa présence sur la scène musicale togolaise deux ans plus tard avec l'album « Pardon » puis désormais « l'amour parfait », troisième opus avec lequel l'artiste compte repartir à la conquête de ses mélomanes qui brûlent déjà d'envie de la revoir après une tournée hors de nos frontières.■

Augustine K



Suite de l'Affaire AGBA Bertin

Le témoin clef Pascal Bodjona devrait être prochainement entendu par la chambre d'accusation

L'ancien ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation et porte-parole du Gouvernement, Pascal Bodjona a été entendu par le juge d'instruction dans une affaire qui défraie la chronique politico-judiciaire depuis des mois. L'affaire est née de la plainte pour escroquerie déposée courant mars 2011 par l'homme d'affaire Emirati Abass Youssef. Il aurait été délesté selon ses propres dires et grâce à divers stratagèmes impliquant un réseau international de la rondelette somme de 50 millions de dollars soit plus de 25 milliards de f CFA par AGBA Bertin, le directeur général d'OPS sécurité. Ce dernier est d'ailleurs sous mandat de dépôt dans le cadre de la détention préventive. La Cour suprême a ordonné récemment sa mise en liberté provisoire. Mais le Parquet aurait choisi suivant certaines versions d'exécuter cette décision avec intelligence.

En effet, certaines mauvaises langues avancent à tort ou à raison que le fait que M. Bodjona ait à l'époque des faits facilité en sa qualité de directeur de cabinet du Chef de l'Etat une audience pour la victime avec le Président de la République aurait contribué à la mettre en confiance et à baliser ainsi la voie vers la mise en œuvre des scénarii préconçus. Le témoignage de

l'ancien ministre Bodjona était donc capital pour clore ce dossier. Libérer AGBA Bertin aurait compliqué l'enquête puisque cela aurait éventuellement permis à ce dernier d'harmoniser sa version avec le témoin clé qu'est Pascal Bodjona. Dans les affaires judiciaires, explique un expert qui a préféré garder l'anonymat, la détention préventive a traditionnellement pour objectif d'empêcher les suspects soit de prendre la fuite, soit d'effacer les preuves mais aussi de suborner les témoins c'est-à-dire les payer pour qu'ils fassent des témoignages complaisants.

Il semblerait donc que le Parquet ait différé la libération d'Agba Bertin pour entendre en priorité un témoin clé (Pascal Bodjona) avant d'exécuter la décision de la Cour suprême. Cette démarche est-elle légale ? Elle n'est en tout pas dénuée de cohérence. La justice était donc en train de faire son travail sans accroc majeur, dans le cadre d'une procédure classique, normale, ordinaire.

Mais l'affaire a pris une nouvelle tournure avec l'audition de Pascal Bodjona par le juge d'instruction le vendredi 10 août 2012, soit quelques jours après son départ du gouvernement. Chose étonnante, les détails de l'audition qui n'auraient pas du franchir le seuil du bureau du juge



Pascal BODJONA

d'instruction se sont retrouvés en première page dans de nombreux journaux, de quoi emballer tout le microcosme politico-judiciaire.

De nombreux observateurs déplorent que le secret de l'instruction ait été violé de la sorte. Il vise à protéger les justiciables car il est le corollaire de la présomption d'innocence dont jouit tout citoyen dans une procédure pénale. Les fuites sont donc nuisibles pour les justiciables dont la réputation peut être entachée de manière prématurée. Mais elle compromet surtout la sérénité qui doit entourer la procédure. C'est pourquoi elle est sévèrement punie par la loi.

Mais à qui profitent les fuites distillées dans la presse ? Difficile à dire car les gagnants et les perdants ne sont pas toujours du côté où on les cherche.

Dans cette affaire, le juge d'instruction a fait preuve de sagesse et de retenue. Son communiqué s'est borné à informer le public de la procédure en cours et à rappeler quelques fondamentaux en matière de procédure pénale notamment, le fameux secret de l'instruction et le respect des droits de la défense.

Mais d'un autre côté, si l'on prête foi au récit de l'audience dans le bureau du juge d'instruction obtenu grâce à la violation du secret de l'instruction (on s'informe comme on peut) l'on peut sans aucune hésitation déplorer la maladresse de ce juge d'instruction qui a voulu coller au témoin le statut d'inculpé avant même de l'avoir entendu. Ce faux pas a sans doute crispé les parties et empêché l'audition du témoin sur le fond. Les conseils de l'ancien ministre Pascal Bodjona ayant interjeté appel de l'audition, tout va devoir se jouer dans les prochains jours devant la chambre d'accusation que rien n'empêche de s'emparer de l'affaire au fond après avoir validé ou invalidé la tumultueuse audition du 10 août 2012. Affaire à suivre.■

D.E

Emmanuel Adébayor

Les raisons d'un retour en sélection nationale

On l'a déplorée à chaque fois que l'équipe nationale de football togolaise doit disputer un match. L'absence de l'attaquant international togolais, Shéyi Adébayor a de tout temps pénalisé la sélection nationale. Mais lors du match amical entre le Togo et Burkina Faso le 14 août dernier dans la banlieue parisienne, Adébayor a marqué sa présence et a même signé son retour en disputant quelques minutes de la rencontre.

Le résultat du match de la journée FIFA entre le Togo et le Burkina Faso n'est pas du tout favorable à l'équipe des Eperviers. L'équipe nationale s'était lourdement incliné face aux Etalons du Burkina quine pestaient pas non plus la grande forme. Une défaite du Togo battu 3 à 0 qui ne présage pas une sérénité pour les Eperviers qui vont livrer une farouche bataille contre les panthères du Gabon le 8 septembre prochain à Libreville. Une rencontre qui s'annonce capitale pour le Togo qui doit maximiser ses chances avant le match retour le 12 octobre à Lomé. Le match contre le Burkina servait de match test pour le sélectionneur qui devrait essayer les



joueurs qui pourront faire l'affaire. Pour l'occasion, les responsables de la FTF et du ministère des sports se sont employés pour que la star togolaise de Tottenham rejoigne le groupe et s'imprègne à nouveau du climat de l'équipe nationale avant le mois de septembre où le plus dur attend le Togo à Libreville. Plusieurs joueurs togolais n'ont pas répondu à l'appel de Didier Six le 14 août dernier, mais il y a eu une bonne nouvelle qui a relativisé la défaite des Eperviers contre les Etalons. Après plus de six mois d'absence, Emmanuel Adébayor a fait son apparition dans l'effectif des Eperviers. Une présence qui se veut essentielle pour lui et l'équipe nationale. Plusieurs raisons sous-

tendent la venue d'Adébayor en sélection. Il est vrai que le Togo a besoin du joueur pour se qualifier pour la prochaine CAN. D'ailleurs, on apprend que le nouveau ministre des sports a du l'appeler personnellement pour que Adébayor accepte venir au rendez-vous de Paris. Mais le fait que l'ancien capitaine des Eperviers ait enfin décidé de faire table rase de ses problèmes avec Gabriel Améyi a un but professionnel. Le joueur est à un tournant de sa carrière où il n'a rien gagné ni avec ses clubs, ni avec son équipe nationale. De plus l'attaquant des Spurs de Tottenham a besoin de l'aura de l'équipe nationale du Togo pour relancer sa carrière qui semble avoir pris un coup depuis l'attentat de Cabinda suivi de ses déboires avec Roberto Mancini.

En somme, le retour d'Adébayor est un plus pour les Eperviers mais aussi pour lui. Maintenant le plus dur reste dans le camp de la FTF qui doit revoir la préparation des matchs de l'équipe nationale et l'organisation du retour des joueurs, deux des principaux préalables posés par Adébayor il y a quelque temps.■

BRHOOM Kwamé

COMMUNIQUE DU COLLECTIF DES ORGANISATIONS

SYNDICALES DES TAXIS MOTOS DU TOGO (COSTT)

Il a été rapporté au bureau exécutif national du COSTT que les individus sillonnent les motos gares invitant tous les conducteurs de taxis moto à prendre part à une grande caravane dans la ville de Lomé et à un grand sit-in les 21,22 et 23 août au centre commercial du quartier de DEKON.

Nous voudrions par la présente informer tous les conducteurs de taxis motos que notre bureau n'a été ni de près ni, ni de loin contacté ou associé à une telle manifestation.

Par conséquent, nous demandons à tous nos affiliés de vaquer librement à leurs occupations quotidiennes et de ne pas répondre aux éventuelles provocations d' où qu'elles viennent.

Pour le Bureau Exécutif National

**Le Secrétaire Général,
Coordinateur
François Komlanvi G. AGBO**

MALI :

Les contours d'une intervention armée se dessinent

Enfin quelques bonnes nouvelles pour rassurer dans la crise malienne.

Les Chefs d'Etat Major des pays membres de la CEDEAO ont tenu une réunion sur la crise malienne à Bamako pour finaliser les plans de déploiement d'une force africaine dans le Nord du Mali.

Cette fois, les contours de l'intervention armée que tout le monde a toujours appelée de ses vœux depuis le déclenchement de cette crise sans précédent en Afrique de l'Ouest semblent se dessiner. Les Chefs d'Etat Major ont défini quatre missions qui vont former la trame de cette opération militaire : assurer d'abord la sécurité des institutions de transition dans la capitale, ensuite opérer un renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité maliennes, notamment

leur réorganisation et leur entraînement. Troisième phase de l'éventuelle intervention militaire étrangère au Mali : un soutien aux troupes maliennes dans la reconquête du Nord. Enfin, un autre volet de l'intervention prévoit une aide humanitaire pour les populations maliennes déplacées ou réfugiées.

Les choses étant clairement définies cette fois, il va falloir au niveau de la mobilisation des troupes et de la logistique passer à la vitesse supérieure pour rendre effective cette intervention armée pour bouter hors du Nord Mali ces fous de Dieu qui ont transformé cette région en une pétaudière, où, agissant en roitelets, ils tordent le coup aux principes élémentaires des libertés publiques et des droits de l'homme.

L'aval du Conseil de sécurité qui



a le monopole de la paix et des sécurités internationales ne devrait en principe pas poser de problème puisque de par son positionnement, le Mali ne constitue pas un enjeu géopolitique majeur qui pourrait donner lieu aux tiraillements houleux,

classiques dont le Conseil est coutumier, entre les cinq puissances détentrices du droit de veto.

Il est juste à craindre que les cinq n'en fassent pas une priorité malgré les discours de bonne intention puisque les yeux sont résolument tournés

vers Damas. C'est la logique qui a toujours prévalu et c'est pourquoi à certains la chienlit fait loi dans l'ancien mandingue. En tout état de cause, la CEDEAO ne peut compter que sur l'aval formel du Conseil de sécurité et ne peut espérer autre chose des cinq qui animent cet organe de l'ONU où visiblement, lorsqu'il n'y a pas d'intérêt, il n'y a pas d'action.

L'on ne peut que se féliciter que la CEDEAO prenne son destin en main et l'a d'ailleurs fait de par le passé en expérimentant avec plus ou moins de réussite la régionalisation de la sécurité collective à travers son bras armé l'ECOMOG sur plusieurs foyers de tension en Afrique de l'Ouest où les puissances occidentales se sont montrées bien frileuses comme aujourd'hui.■

Dieudonné E.

Célébration de la journée internationale de la jeunesse Le CNJ organise une course populaire



Le 12 août de chaque année est célébrée la Journée Internationale de la Jeunesse. Pour ne pas être en marge de cette manifestation, le Conseil National de la Jeunesse-CNJ- en collaboration avec les associations de vacances citoyennes, les groupes de sport de masse de la ville de Lomé, les coureurs de la police et de la gendarmerie, les équipes d'athlétisme de la Fédération Togolaise d'Athlétisme, organise le dimanche 19 août prochain à Lomé, une course populaire à l'intention des jeunes togolais, une activité susceptible de mobiliser les jeunes autour d'un même thème.

En effet le thème de cette édition s'articule ainsi : « Construire un monde meilleur en association avec les jeunes ». L'objectif de cette manifestation est de mobiliser les jeunes autour des activités du programme officiel, de vulgariser le thème de l'année, de sensibiliser les jeunes sur les vertus de la non violence, recueillir les préoccupations des jeunes, vulgariser les principes d'engagement et

de citoyenneté, célébrer ensemble la jeunesse à Lomé et promouvoir les pratiques sportives. En lieu et place d'un semi marathon, il sera plutôt organisé une course populaire dont l'organisation est plus flexible et moins contraignante selon l'expertise de la commission technique de la Fédération Togolaise d'athlétisme (FTA). Ainsi, sont retenues pour cette année une course de 7 km pour les hommes et une autre de 3,5 km pour les dames, ouverte aux jeunes dont l'âge maximum est de 30 ans. Les itinéraires se présente comme suit : Circuit homme: Esplanade de la Poste centrale, carrefour RAMCO, carrefour Champs de courses, marché de Hanoukopé, Banque populaire (ancienne Caisse d'Epargne), Carrefour Togocel, Place Anani Santos et le l'arrivée sera encore la Poste. Circuit dame : Esplanade de la Poste, Direction TDE, NOPATO, Carrefour Deckon, BTCL, Commissariat Central et l'arrivée sera également la Poste. Pour maintenir l'esprit de compétition à la course, des récompenses seront accordées au cinquante premiers chez les hommes et aux trente premières chez les dames.

Rappelons qu'un dispositif sera mis en place pour accueillir les athlètes. Il permettra d'exécuter la deuxième phase de l'activité : cérémonie de récompenses des meilleurs, message de Madame le Ministre de la Communication, partage de kit de consolidation (fruit, sandwich et boisson) et causerie-débat pour au moins deux mille jeunes (soit un peu plus de 1% de la population jeune.■

Magloire A.

Finale concours cool catche m'fri Les Toofan mobilisent environ 25 mille personnes au stade de Kégué



Le Groupe Toofan Junior, lauréat du concours Cool Catché M'fri

Après des tournées dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, l'apothéose du concours de danse cool catché m'fri a eu lieu dimanche dernier au stade de Kégué. Ce sont environ 25 mille personnes qui ont pris d'assaut le grand stade de Kégué cette après midi de dimanche pour célébrer à l'unisson la musique togolaise à travers le cool catché dont le brevet d'invention est détenu par le duo mythique Toofan.

C'était tout un stade de Kégué presque rempli comme un œuf par des mélomanes de tous les âges autour de la nouvelle

tendance musicale cool catché. Tout était au rendez vous pour réussir ce spectacle organisé par Togotelecom pour mieux faire connaître son produit m'fri. La grande finale du concours cool catché m'fri a permis de dégager le duo Toofan junior comme lauréat. Une somme de 1 million de francs cfa a été remise à ce groupe qui a émerveillé le public surtout par leur jeune âge (moins de 6ans) et leur talent de danseur. Le second groupe à reçu une récompense de 300 mille francs. Quatre groupes étaient en lice pour cette finale.■

AK



INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

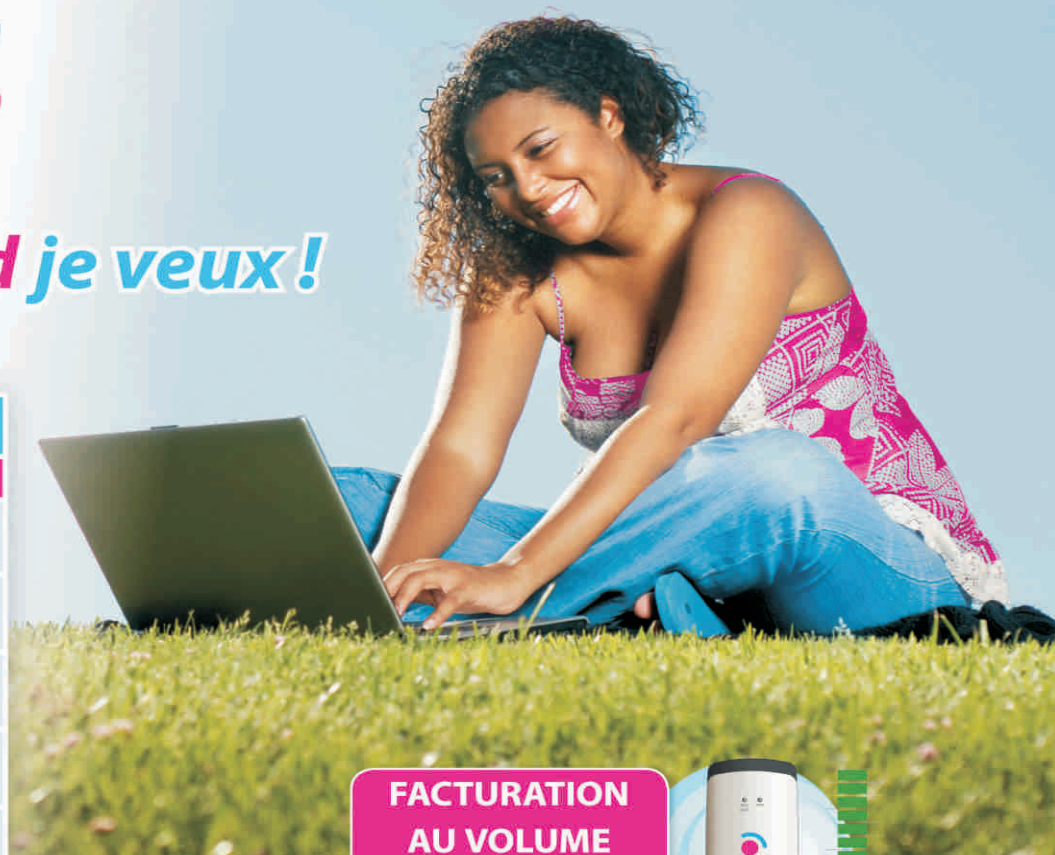
À compter du 1^{er} Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux!

FACTURATION AU VOLUME		
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 760 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j



FACTURATION AU VOLUME

Pour des débits de connexion supérieurs à 200 Kb/s



Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION À LA DURÉE

TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée (suppression d'heure creuse)

illico le fixe sans fil

FACTURATION À LA DURÉE

Pour des débits de connexion jusqu'à 200 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg